



Compte rendu de l'Assemblée Générale

21 janvier 2017

Présents : Mélanie Pierrard, Philippe Guasch, Nathalie Kubler, Muriel Gallot, Marie-Laure Miniussi, Pierre Capello, Sylvain Lacassagne, David Lamurey, Céline Lamurey, Adélaïde Taillades, Eisa Vinai, Catherine Larrourou

Excusés : /

1. Bilan moral année civile 2016 : présentation, vote

- Effectifs : 81 élèves suivent des cours dans nos ateliers. L'effectif est stable depuis l'année dernière. Il est toutefois moins important qu'il y a 3 ans (Les nouveaux rythmes scolaires qui obligent les enfants à limiter les activités extra scolaires.)
- Perte du cours de violon par manque d'élèves.
- Nouveaux locaux : Le déménagement dans les préfabriqués s'est bien passé. Les professeurs notent une meilleure acoustique. Quelques désagréments cependant : l'accompagnement aux toilettes extérieurs pour les tout- petits, la passerelle métallique dangereuse.
- Musique d'ensemble : (de janvier 2016 à juin 2016)

- 1 cours de musique rock mené par M Lacassagne

L'écoute et le respect de l'autre ainsi que l'apprentissage des arrangements musicaux y sont fortement mis en avant. Les élèves sont très motivés par ces activités.

Concerts :

- Le concert offert à la maison de retraite a de nouveau été situé en début d'année (23/01/16), nous permettant ainsi de le coupler avec l'assemblée générale.
- Les concerts de fin d'année(10 juin 2016) ont démontré à nouveau la qualité des enseignements et la progression des élèves.

Le concert acoustique a eu lieu dans les caves du château.

En raison de la pluie, le deuxième concert/spectacle s'est tenu en soirée devant un public nombreux et enthousiaste aux caves également . La présence du technicien a permis d'assurer une bonne qualité . Nous remercions toutes les personnes qui ont permis que cet événement soit une grande réussite (professeurs, parents, bénévoles).

- Forum : Le forum intercommunal des associations avait lieu à Châteauneuf de Grasse, il s'est bien déroulé mais la fréquentation était moindre que les précédentes années .

Le lieu choisi(le nouveau parking derrière le Campanile) n'était pas des plus attrayants pour les familles.

- Locaux : L'association dispose de deux salles mises à disposition par la Mairie et situées à l'espace Célestin Freinet. Ces deux salles nous permettent de dispenser les cours dans de bonnes conditions.
- Notre site WEB : L'ancien site ayant été piraté, nous avons mis en place un nouveau site, à la même adresse **www.espace-musica.fr**
- Nous rappelons que nous avons créé quelques mailing listes qui peuvent s'avérer bien pratiques :
 - adherents@espace-musica.fr
 - bureau@espace-musica.fr
 - profs@espace-musica.fr
 - contact@espace-musica.fr

D'autres adresses du même type peuvent être créées au besoin.

- Nous tenons à remercier :
 - la mairie du Bar sur Loup pour la mise à disposition des locaux, et la prise en charge des dépenses d'électricité, d'entretien.
 - la mairie de Gourdon qui nous renouvelle d'année en année son soutien en nous versant une subvention pour chacun des administrés de cette commune adhérents de l'association
 - l'ensemble des enseignants pour leur écoute, leur implication et leur travail d'équipe sans lesquels la création de cours de musique d'ensemble ne serait pas envisageable.
 - l'ensemble des membres du bureau pour leur travail et leur implication sans faille. Leur engagement a permis, cette année encore, de mener à bien les inscriptions, la création des plannings, la répartition des créneaux horaires, les relations avec les adhérents, les relations avec les enseignants, la comptabilité et le paiement des salaires, la rédaction des dossiers de demandes de subventions, la rédaction et l'envoi du rapport d'activité annuel « jeunesse et sports », la rédaction de conventions avec les communes voisines, la facturation des cours et le recouvrement des cotisations, la maintenance du site WEB, la mise à jour des différents flyers et formulaires, le design des affiches et enfin la préparation des manifestations.

Nous en oublions sûrement mais merci à tous.

Ce bilan moral mis au vote est adopté à l'unanimité.

2. Bilan financier 2015/2016 et année civile 2016 : présentation, vote

L'exercice 2015/2016 : lecture du bilan financier par la trésorière Mélanie Pierrard.

Interrogation sur une grande différence entre le bilan année civile et le bilan année scolaire.

Le bilan financier est déficitaire sur l'année scolaire 2015/2016(- 4562,18), mais il est bénéficiaire de 3000 euros sur l'année civile 2016.

Nous allons demander à l'ancienne trésorière qui est comptable de nous aider à comprendre ce grand écart. Mais la piste du paiement de Pol pass en retard est privilégiée. A vérifier.

La majeure partie du budget (soit plus de 90%) est consacré aux salaires et aux charges sociales. Les 10 % restants ont été consacrés à l'entretien des instruments, aux assurances, à l'achat de petit matériel (papier, cartouche d'encre, pupitres, cordes de guitare) ainsi qu'à la maintenance du site web.

Ces rapports financiers sont adoptés à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel année civile 2017

Présentation du budget prévisionnel par Mélanie Pierrard : il sera identique à l'année 2016.

Ce budget est établi au plus près des dépenses prévisionnelles pour les deuxième et troisième trimestres 2015-2016 (en conjecturant un renouvellement de ces caractéristiques au 1er trimestre 2015-2016). Il comprend la reprise de 2 cours de musique d'ensemble jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pas de demande de subvention cette année, le budget étant bénéficiaire et les cours de musique d'ensemble ayant été calculés au plus juste.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4. Démission du Bureau, élection du nouveau Conseil d'Administration, du nouveau Bureau

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité :

Philippe Guasch : Président

Catherine Larrouturou : Vice Présidente

Mélanie Pierrard : Trésorière

Adélaïde Taillades: Secrétaire

Elisa Vinai: Secrétaire adjointe

La signature sur le compte est donnée à Mélanie Pierrard et Adélaïde Taillades.